

Nous, soussignés, croyons que la survie de notre municipalité passe par un plan de développement économique et que le parc éolien du Massif du Sud est une alternative intéressante considérant les points suivants :

- Des retombées économiques majeures pour les commerces de St-Luc et des environs : entrepreneurs, épiceries, hôtels, restaurants, etc.;
- Des redevances offertes de plus ou moins 25% du budget municipal;
- Des revenus de plus de 100 000\$ en permis de construction et autres;
- Des emplois permanents après la mise en fonction du parc éolien;
- Des investissements dans les projets de développement touristique de la municipalité.

En prenant pour acquis que ce projet se fera dans le respect et le souci de sauvegarder notre environnement, nous appuyons notre conseil municipal dans ce projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la municipalité de St-Luc de Bellechasse et du Parc du Massif du Sud.

Pétition signés par 190 citoyens
et payeurs de taxes de St-Luc

Rosette Bilodeau